

## Variations sur le thème de l'union du peuple dans les discours politiques en Algérie

Thomas Serres\*

L'Algérie est passée depuis le début de la lutte pour son indépendance par une série de phases de crise, souvent politiques, mais aussi économiques et sécuritaires. Dans ce contexte d'urgence, les lignes de fractures qui parcourent la société ont souvent tendu à être gommées par des discours mettant en avant l'impératif d'une union du peuple pour faire face à l'adversité. Mais cette rhétorique répond également depuis 1962 à la quête de légitimité des détenteurs du pouvoir politique dans le but de générer l'obéissance. En ce sens, elle s'inscrit aussi bien dans la logique de contestation de la domination que dans celle de la coercition étatique.

La notion de peuple algérien a été forgée contre l'ordre colonial, dans le cadre d'un populisme nationaliste et contestataire. Ce discours performatif visait à produire l'unification symbolique d'une société hétérogène dans le cadre de la lutte pour l'émancipation. Par la suite, il facilita le basculement du nouveau pouvoir dans une logique coercitive, tournée contre les ennemis du peuple qu'il se jugeait fondé à désigner et éliminer. Il ne visait dès lors plus au renversement de la domination mais plutôt à sa perpétuation par le biais d'un déplacement des valeurs [Monod, 2009]. Michel Camau a mis très tôt en lumière les conséquences de ce renversement. Dans les « démocraties » nées avec la décolonisation du Maghreb, c'est bien une structure de « gouvernement par l'unanimité » [Camau, 1971], fondée sur la mise en scène de l'adhésion de tous, qui a vu le jour. Foncièrement mystificatrice, elle réduisait le peuple-classe au rang de peuple-objet et tentait de masquer les mécanismes complexes d'une collégialité rendue nécessaire par la réunion conflictuelle de clans souvent antagonistes.

En partant de cette évolution, nous allons essayer dans les pages suivantes de comprendre de quelle manière le discours de l'union sert à la fois la contestation et la coercition, et participe à la mise-en-scène de la cohérence d'un régime en réalité extrêmement divisé. Le système politique mis en place, en particulier après la mort de Boumédiène, est en effet largement réglé par des

---

\* Doctorant au Centre d'Etude Sociologiques et Politiques Raymond Aron (CESPRA) rattaché à l'EHESS.

compromis internes entre clans. Par l'absence de leadership qu'il tend à privilégier, il encourage une compétition permanente pour le pouvoir réel [Addi, 1995]. Il y a donc un décalage profond entre la fragmentation extrême et la compétition qui sévit au sein des champs, et les justifications des acteurs qui y évoluent. Nous verrons aussi que les discours politiques portant sur l'union s'adaptent à la conjoncture, notamment sécuritaire, et permettent ainsi au régime de se justifier et de discréditer parallèlement ses alternatives. Ces évolutions traduisent ainsi un effort continu de mise-à-jour de l'autoritarisme [Heydemann, 2007]. Il s'agit pour le régime de se remettre continuellement en scène, de présenter une image *euphémisée* de sa domination en accomplissant un « travail de dissimulation et de transfiguration qui assure une véritable transsubstantiation des rapports de force en faisant méconnaître-reconnaître la violence qu'ils enferment objectivement et en les transformant ainsi en pouvoir symbolique » [Bourdieu, 2001, pp 210-211]. L'Etat apparaît ainsi comme une institution cohérente plutôt que comme un champ fractionné, afin d'inspirer l'obéissance et le respect, tandis que les différentes formes de contestations sont assimilées à autant de dangers pour la cohésion nationale dont le régime se veut le garant.

### **Du populisme contestataire à l'unanimisme coercitif**

Le recours au peuple comme sujet d'un discours permet de faire naître une force politique à même de s'exprimer dans un espace réservé aux seules classes dominantes, parce qu'elle revendique la parole au nom de tous. Le populisme induit ainsi la construction d'un sujet collectif propice à l'action politique, notamment contestataire. En confondant les catégories de population dans le signifiant vide et englobant qu'est le terme peuple, il génère le sentiment d'égalité. Les individus et les groupes ainsi intégrés à un tout peuvent prétendre aux mêmes droits et aux mêmes devoirs. Cette logique égalitaire rentre alors en conflit avec la logique policière qui défend l'ordre. Tant que dure la lutte, le populisme permet de conjurer les divisions en ayant recours à une catégorie indéterminée [Rancière, 1995, 1998]. Le peuple incarne la résistance à l'ordre en dépassant les catégories imposées par les formes gestionnaires du pouvoir. La réunion des composantes discriminées va de pair avec leur hétérogénéité, mais le peuple-classe aspire néanmoins « à être conçue comme la seule totalité légitime » de la nation [Laclau, 2008]. Une déclaration du bureau politique du PPA (Parti du Peuple Algérien)<sup>1</sup>, faite en avril 1937, donne un aperçu de ce positionnement au carrefour de toutes les émancipations :

---

1 Le PPA fut créé à la suite de l'interdiction de l'Etoile Nord Africaine. Il revendiquait l'émancipation de la population algérienne et l'autonomie de l'Algérie au sein de la République Française.

« Le parti du peuple algérien fera appel à toute la population sans distinction d'opinion... [il] défendra tout le peuple algérien, il ne fera aucune distinction entre ses enfants ; il travaillera, précisément, pour que l'ensemble de la population, sans distinction de race ni de religion puisse jouir des mêmes droits, des mêmes libertés, en accomplissant les mêmes devoirs. » [Simon, 2005, 17]

Le PPA s'arrogeait de cette manière le droit de parler au nom de et dans l'intérêt de tous. Il voulait incarner les composantes diverses réunies dans le signifiant « peuple ». L'union de la population algérienne se faisait pour répondre à un contexte d'urgence. En 1951, près de  $\frac{3}{4}$  des « indigènes » (soit environ 6 millions de personnes) vivaient avec un revenu moyen de 45 \$ par an. En 1954, 90% d'entre eux étaient encore illettrés, et à cette date, à peine 20% des enfants étaient scolarisés [Farsoun, 1975]. Dans ce contexte, le « peuple » des discours nationalistes constituait une classe du « tort », une méta-catégorie regroupant les différentes parties du corps social victimes des injustices de l'ordre colonial.

Alors que sa portée mobilisatrice s'essouffle progressivement, qu'il devient constitutif de nouvelles stratégies de domination, le populisme contestataire prend la forme d'un travestissement forcené d'une réalité composite. Il justifie ainsi l'obéissance et la coercition. Dépouillé de sa dimension contestataire, le populisme devient unanimisme, il se fait l'outil de la conquête du pouvoir, le support de l'ordre établi et du refus de tout discours discordant. En Algérie, les différents groupes en lutte au sein du mouvement nationaliste revendiquèrent très tôt le droit à commander au nom du peuple. Il ne doit pas nous échapper que le PPA s'adressait à « ses enfants ». Au-delà de la symbolique de la cellule familiale, dont la cohérence est assurée par le sang, il faut avoir à l'esprit que la relation parent/enfant est la première forme d'institution coercitive de l'organisation humaine.

En même temps qu'il est infantilisé, le peuple se trouve réifié. Ainsi la population est homogénéisée, ce qui permet son identification à ses dirigeants (qui font plus que jamais figure de parents), et favorise en théorie l'obéissance à l'Etat [Tilly, 1992, 107]. En Algérie, dans la lignée de la proclamation de Ben Badis (« l'Islam est ma religion, l'arabe est ma langue et l'Algérie ma patrie »), une identité nationale arabo-musulmane a donc été autoritairement attribuée à la population. A travers cette simplification s'exprime la volonté politique de produire, par la mise en valeur de cette « personnalité algérienne », une « citoyenneté univoque, jacobine », synonyme

d'identification et donc de loyauté, au mépris de l'évidente hétérogénéité culturelle et linguistique du pays [Scagnetti, 2005]. Cette production bureaucratique de l'homogénéité effaçant une réalité composite, elle ne va pas sans générer une forte opposition. La question de l'identité algérienne est donc devenue très tôt problématique et porteuse de conflits. En novembre 1948, le Comité fédéral de France vota une motion proclamant l'égalité des langues et des cultures berbère et arabe, et affirmant une définition de « l'Algérie algérienne » contre « l'Algérie arabe et musulmane ». Il s'en suivit en réaction une répression du courant berbériste par les nationalistes partisans de la seconde définition [Ouerdane, 1987].

L'invocation forcenée de l'union est paradoxalement génératrice de divisions. Durant la guerre d'indépendance, les différents mouvements indépendantistes en compétition se disputaient ainsi le droit de parler au nom de la nation dans son ensemble, en se disqualifiant mutuellement [Pervillé, 1986]. Les affrontements entre les messalistes du MNA et le FLN firent plusieurs milliers de morts. Le paroxysme de cette lutte fratricide fut atteint avec le massacre de Mélouza en 1957. Plus de 300 villageois soupçonné de sympathies messalistes furent exécutés à l'arme blanche sous les ordres de Mohamed Saïd. Lors de son témoignage pour une émission française diffusée en 1991, l'ancien commandant de la Wilaya III se justifiait en ces termes révélateurs :

« C'étaient des traîtres, c'étaient réellement des traîtres. Ils voulaient laisser l'Algérie à la France pendant que l'autre partie de l'Algérie combattait pour leur liberté à eux, leur indépendance, leur dignité. C'était un devoir sacré pour tout algérien de faire la guerre aux traîtres, de lutter contre les traîtres. L'ennemi numéro un c'était le traître, le soldat français venait après. »<sup>2</sup>

Le peuple-objet ne se partage guère. Ceux qui revendiquent le monopole de sa représentation ne peuvent accepter un front divisé. Dans cette perspective, celui qui refuse d'être intégré au mouvement unique est un traître, et doit être puni de manière exemplaire. Une fois les traîtres écartés et le peuple réifié, le nouveau pouvoir peut mettre en scène sa parfaite identification à ses gouvernés. C'est par ce biais qu'il peut légitimer les décisions les plus arbitraires. En guise de justification au coup d'Etat de 1965, le jeune Abdelaziz Bouteflika faisait par exemple la déclaration suivante :

---

2 Archive vidéo consultable sur le site internet de l'INA :

<http://www.ina.fr/economie-et-societe/justice-et-faits-divers/video/I00002428/les-crimes-de-guerre.fr.html>

« L'Armée Nationale Populaire est la fidèle et digne héritière de l'Armée de Libération Nationale. Dans ce pays, il n'y a pas une seule famille qui n'ait eu un fils, un père, un parent dans l'armée de libération nationale. C'est vous dire que nous sortons des entrailles du peuple, nous appartenons profondément à ce peuple, et que rien ne nous séparera de ce peuple. C'est dire aussi que le terme putsch est un terme tout à fait impropre. »<sup>3</sup>

Ainsi les auteurs du coup d'Etat justifièrent leur entreprise en liant l'armée à la population, en mettant en scène leur parfait accord dans le cadre de ce qui fut présenté comme un « redressement historique ». La double dynamique liant exclusion du traître et identification de la base à la tête permettait désormais la légitimation d'un autoritarisme de plus en plus coercitif et unilatéral.

## **L'unanimité comme pratique politique**

Très rapidement après l'Indépendance, la consolidation de la figure présidentielle, la marginalisation de l'assemblée constituante et l'adoption du régime de parti unique parachevèrent l'établissement d'un mode de gouvernance d'apparence résolument unanime une fois l'indépendance acquise. Entre 1962 et 1963 les institutions faisant office de contre-pouvoir furent systématiquement démantelées, interdites ou marginalisées [Stora, 2004, 17, 21].

Dans un contexte où l'impulsion révolutionnaire était censée emmener la société vers des lendemains meilleurs, la parole discordante fut sans cesse écartée, travestie en dissidence voire en sédition. La mobilisation du corps social passait en théorie par sa réunion obéissante derrière l'Etat ; l'union du peuple servirait ainsi les besoins de la Révolution et de l'émancipation. En réalité, ce discours permettait surtout de masquer la constitution d'une réunion de groupes prédateurs, d'une coalition autoritaire hétérogène [Camau, 2006a, 2006b] qui tirait et tire encore profit du monopole des outils étatiques. Cela ne se fit pas sans provoquer de sérieuses convulsions comme l'exécution du colonel Chaâbani en 1964. Après cette date, le dogme de l'unité au sein de l'armée devint essentiel pour maintenir la paix de circonstance entre rivaux afin de se partager le pouvoir et ses fruits [Meynier, 1995]. Pourtant, la concurrence et la désunion des clans ne cessèrent guère : le Chef d'Etat-major Tahar Zbiri tenta sans succès de renverser

---

3 Archive vidéo consultable sur le site internet de l'INA :  
<http://www.ina.fr/fresques/jalons/Html/PrincipaleAccueil.php?Id=InaEdu01674>

Boumédiène en 1967. Le discours unanimiste, en tant qu'élément de la mise-en-scène du régime, est répété sur plusieurs décennies jusqu'à imprégner les comportements politiques. Abdelaziz Bouteflika déclarait ainsi le derrière jour de la campagne pour sa réélection en 2004 : « Un Président qui n'est pas élu à la majorité écrasante n'a qu'à rentrer chez lui » [Bennadji, 2004, 181]. Il exigeait ainsi une véritable union du peuple derrière sa personne. Cette revendication du Chef de l'Etat arrivait alors que son autorité avait été profondément mise en cause. La candidature du Premier Ministre Ali Benflis à la Présidence, le soutien apporté à ce dernier par une grande partie du FLN et les menaces voilées de l'Etat-major, révélaient par leur conjonction la nature conflictuelle et fractionnée d'un Etat plus que jamais assimilable à un champ [Bozarslan, 2011, 41]. En réponse, le Président passait par la mise-en-scène de l'adhésion populaire pour réaffirmer son autorité. La logique hiérarchique ainsi figurée, plaçant Abdelaziz Bouteflika au sommet de l'édifice, permettait d'effacer le souvenir des divisions apparentes du champ étatique. La structure représentée était plus adéquate car fondée sur l'adhésion du peuple-objet et relativement cohérente. En somme, le discours devenait ici un élément de la mise-en-scène, permettait d'attribuer des rôles (Président, peuple-objet) et de donner une image certes factice (l'Etat, institution hiérarchisée et fermée) mais justifiant néanmoins l'obéissance réclamée par le régime.

La tendance unanimiste se traduit également par l'exclusion des mouvements minoritaires des directions des partis politiques. Celles-ci s'homogénéisent ainsi jusqu'à représenter un clan, tandis que les autres tendances sont repoussées des instances dirigeantes, accusées d'induire la division, et finalement acculées à la dissidence. Le FLN est par exemple sujet de longue date à de violentes luttes intestines. Après son retournement contre Bouteflika en 2003, la direction est passée sous le contrôle de l'entourage du Président l'année suivante. En position de force après la tenue du 9ème congrès en 2010, Abdelaziz Belkhadem, Secrétaire général du parti et Ministre représentant personnel du Président, a entrepris de s'attaquer aux meneurs d'un mouvement de « redressement » qui contestait son autorité et ses méthodes. Mohamed Seghir Kara et El-Hadi Khaldi furent donc traduits devant une commission de discipline. Belkhadem tenait alors les propos suivants :

« Il n'y a plus de craintes pour le parti. Avant le 9e congrès, il y avait de quoi craindre pour le parti. Nous avons peur qu'il aille vers la division. C'est pour cela que j'avais empêché la commission de discipline de se réunir. On laissait faire. C'était comme si on marchait sur des œufs. Mais à partir du 9e congrès, le parti a retrouvé sa cohésion. Il s'est renforcé. Et désormais, la loi et les règlements seront appliqués de façon implacable. Ce n'est pas une menace mais juste un rappel. »<sup>4</sup>

---

4 *Le Soir d'Algérie*, 25 décembre 2010.

Si l'on en croît le Secrétaire Général du FLN, le retour de la « cohésion » au sein du parti nationaliste lui offrait l'occasion de procéder à la mise à l'écart des voix discordantes. Une nouvelle fois, union et exclusion allaient de paire. Abdelaziz Belkhadem semblait alors avoir renforcé son emprise sur la direction du parti et marginalisé ses opposants ; la dissidence n'était pourtant nullement terminée. Les luttes internes continuent de miner l'ancien parti unique. A l'approche des élections législatives de 2012, les redresseurs ont donc annoncé la tenue d'un congrès exceptionnel et la traduction de Belkhadem devant un conseil de discipline. Le Secrétaire Général semble à son tour isolé. Il est accusé de faire le jeu de la corruption et surtout de prendre part à un complot contre le FLN. Si les redresseurs ont finalement différé leur tentative de prise de contrôle, la division de l'ancien parti unique semble plus que jamais d'actualité. Confronté à cette évidence, Belkhadem la présente désormais comme une preuve de démocratie et refuse d'exclure les contestataires<sup>5</sup>. Avec la modification du rapport de force, les velléités coercitives du Secrétaire Général semblent s'être soudain tempérées.

Parallèlement à son usage au sein des partis, la thématique de l'union est également utilisée pour décrédibiliser la contestation. Les manifestations et les émeutes motivées par le délaissement économique et culturel, sont dénoncées par les chantres du nationalisme au nom de la menace qu'elles font planer sur l'unité nationale. Du point de vue du champ politique, la disqualification de partis tels que le FFS ou le RCD passe donc, entre autres, par la dénonciation de leur « berbérisme », de leur ancrage régional voire ethnique. Ils s'opposeraient aux racines historiques de la nation, à la fondation révolutionnaire en divisant le peuple, et conduiraient ainsi à un risque d'explosion du pays. La stigmatisation finit par toucher par extension la population berbère, en particulier les Kabyles. La région fait figure d'épouvantail, de menace pour l'intégrité du pays. Durant sa campagne pour l'élection présidentielle de 2004, Louisa Hanoune, la chef du file du Parti des Travailleurs (PT), faisait ainsi écho cette crainte de l'éclatement en disqualifiant le mouvement né du Printemps noir kabyle (2001-2002) :

« L'Etat-nation est menacé dans ses fondements. Nos craintes sont fondées. Nous assistons à une escalade politique en parallèle à un ballet de personnalités étrangères représentant l'alliance contre l'Irak et le peuple palestinien. [...] Le mouvement politique qui se fait appeler archs remet lui aussi en cause les fondements de la République puisqu'il a une représentativité régionale, voire ethnique. [...] La conclusion d'un accord avec ce mouvement signifierait l'éclatement de l'Algérie. »<sup>6</sup>

---

5 *Le Jeune Indépendant.net*, 15 avril 2012.

6 *L'Expression*, 26 février 2004.

Finalement, on constate que l'unanimité comme pratique politique généralise une dichotomie opposant l'Etat-nation aux régions, le peuple aux factions, l'unique au pluriel. L'usage à tous les niveaux de ce discours effaçant les particularismes et les revendications divergentes contribue à encourager des forces centrifuges radicalisées par l'absence de dialogue (dissidence dans les partis, autonomisme Kabyle, séparatisme dans le Sud). Il en résulte une fragmentation des courants politiques, faisant écho à celle de la société, que tente de recouvrir un nationalisme défensif usé par la répétition, une forme de populisme craignant le peuple réduite à stigmatiser toute forme de contestation comme une menace planant sur l'unité. La segmentation croissante apparaît ainsi comme étant, au moins en partie, la conséquence de cinquante années de discours populistes et nationalistes [Addi, 2002]. En masquant la multiplicité des lignes de fractures existant au sein de la société algériennes, l'unanimité forcenée a contribué à accentuer la division du monde social.

### **Le FIS, un nouveau populisme contestataire**

En contrepoint d'une stratégie de légitimation qui s'est essouffée dès les années 1970, un nouveau populisme contestataire a vu le jour, lequel prenait ses racines dans la tradition du réformisme musulman reformulé en termes d'offre politique islamiste. C'est de ce populisme contestataire et puritain, répondant aux désordres socio-économiques par la réactualisation du mythe d'une société algérienne unie dans l'harmonie de la religion musulmane, qu'allait naître le Front Islamique du Salut.

La dichotomie opposant union et division est particulièrement présente dans l'islam. Afin d'expliquer sa portée coercitive, certains orientalistes insistent sur la connotation extrêmement positive des termes liés à l'idée d'union de la communauté des croyants, et inversement au rejet qu'inspire la situation de discorde (*fitna*) [Lewis, 2005]. Il faut cependant rappeler que si la religion musulmane fait certes une large part à l'unité, elle n'en est pas moins favorable au développement de plusieurs écoles d'interprétation de la loi. Le travail d'*ijtihad* (effort d'interprétation) est tout particulièrement important dans le cadre du *jihad* par le cœur ou grand *jihad*, c'est-à-dire du travail d'amélioration interne à l'homme et à la société musulmane [Esposito, 1998]. L'idée même d'une norme religieuse intangible va à l'encontre des habitudes pratiques des juristes. De fait, bien plus qu'une norme rigide, la charia est un « vocabulaire flexible d'une « économie morale » des demandes et contre-demandes émanant de classes et de factions » [Zubaida, 2003, 11]. L'unité est avant tout un discours tandis que la multiplicité des interprétations une réalité incontournable. De la même manière qu'il faut prendre une distance

avec l'idée d'une interprétation unique et scripturale du dogme, il faut également prendre garde à ne pas considérer l'islam politique comme une offre naturellement fondamentaliste. Les concepts tels que *ijma'* (consensus) ou *tawhid* (unicité) n'ont cessé d'être utilisés dans des discours des Frères musulmans égyptiens pour mieux justifier leurs stratégies successives [Mitchell, 1993 ; Lia, 1998]. Les mouvements islamistes, à la suite de la Confrérie, ont certes fait usage du vocabulaire coranique, mais dans le cadre d'objectifs politiques, et ne se sont pas privés de les réinterpréter dans le cadre pragmatique de l'*ijtihad*.

Quand les leaders du FIS estimaient que la société algérienne, une fois devenue *tawhidi*, rendrait inutile toute forme de législation positive, ils empruntaient certes aux références religieuses pour nourrir leurs discours électoraux. Dans le même temps, ils mêlaient mystique et populisme en s'adressant à un électorat peu versé dans les arguties théologiques. Par ce biais ils s'éloignaient considérablement du cadre formel de l'interprétation du Coran par les oulémas sunnites [Roy, 1992]. Le discours politique, même nourris par le répertoire religieux, doit se conformer aux exigences du terrain. Cela est visible en Algérie par l'importance de la thématique nationaliste dans les discours de la mouvance islamiste. Ainsi prévaut parmi les principales tendances de l'islam politique un discours que nous qualifierons génériquement d'islamo-nationaliste, qui tendit très tôt à lier guerre d'indépendance et victoire contre la croisade [Rouadja, 1990, 149]. La libération de la nation est ainsi liée à celle des croyants. Religion et Nation s'assemblent pour former un tout dont l'exclusion équivaut à la fois à une trahison et une apostasie.

Représentant par excellence d'un discours islamo-nationaliste extrêmement coercitif, le FIS se voulait seul porte-parole légitime de la communauté des croyants et donc d'une population dans sa très grande majorité musulmane. Le Sheikh Abassi Madani pouvait alors proclamer : « Nous drainons derrière nous la Oumma toute entière! », en revendiquant le monopole du « peuple » musulman dans la plus pure tradition populiste. Le Front s'est de fait approprié l'idée de nation algérienne en islamisant le concept. Comme en témoigne les propos d'Ali Benhadj, la transgression des normes religieuses rigidifiées équivalait désormais à une menace visant le peuple dans son ensemble :

« Nous sommes un peuple musulman, hommes et femmes qui ont fait des sacrifices pour la religion musulmane, pour éradiquer les mécréants et les impies. Comment voulez-vous que réagisse le peuple si on touche à sa religion, sa foi ? Il devient hors la loi. Voilà le fondement de l'insécurité et de l'instabilité. »<sup>7</sup>

---

7 *Al Watan al'arbi*, 27 juillet 1990.

La dimension conflictuelle du populisme puritain impliquait la désignation d'ennemis. En s'opposant aussi bien à l'Etat *taghoût*, aux affairistes corrompus qu'à la Ligue de la *da'wa*, le Front se posait en parti d'un peuple musulman face aux des élites. Il prenait la défense de tous les démunis contre les abus et la *hogra* (mépris), et exprimait ainsi une problématique socio-économique en des termes religieux. Le populisme des islamistes du FIS prenait le relais d'un discours nationaliste incapable de susciter davantage la mobilisation, de répondre aux enjeux sociaux, économiques et culturels posés par la mondialisation, notamment la fragilisation des classes populaires liée au démantèlement de l'Etat [Leveau, 1997]. En ce sens, à son tour, il redonnait au populisme sa capacité à générer un sujet collectif de l'action politique, une classe du tort, en faisant appel au sentiment d'injustice. Le discours politique du FIS induisait aussi une rupture dans la représentation de la communauté en introduisant une distinction entre ses sympathisants et ses ennemis, entre les bons et les mauvais musulmans [Lacoste, 1995]. C'est cette distinction qui poussait Ali Benhadj à rejeter la démocratie (alors même qu'elle était formellement acceptée par les statuts du parti) et la souveraineté populaire comme autant d'idées contraires au *tawhid* :

« Il n'y a pas de démocratie parce que la seule source du pouvoir, c'est Allah, à travers le Coran et non le peuple. Si le peuple vote contre la loi de Dieu, cela n'est rien d'autre qu'un blasphème. Dans ce cas, il faut tuer tous ces mécréants pour la bonne raison que ces derniers veulent substituer leur autorité à celle de Dieu. »<sup>8</sup>

Tout porteur qu'il était d'une contestation populaire, le FIS relayait déjà un discours coercitif à l'encontre de ceux qui se refuseraient de rejoindre la communauté des « bons musulmans », c'est-à-dire de s'unir sous sa bannière. Cette tendance se manifestait d'abord à l'encontre des formations politiques concurrentes se réclamant d'un islamisme modéré. Le 7 décembre 1990, le Cheikh Mahfoud Nahnah fut ainsi pris à parti au court d'un prêche du vendredi dans une mosquée de Médéa. Il fut littéralement chassé du lieu de culte par les partisans du Front [Al-Ahnaf, Botiveau, Frégosi, 1991, 42]. A posteriori, la virulence des militants du Front à l'encontre du leader du principal parti de tendance frériste fait d'autant plus sens que c'est ce courant de l'islamisme qui allait être intégré par le régime au milieu des années 90.

---

8 *Horizons*, 23 février 1989.

## La démagogie puritaine

Pour Luis Martinez, la force politique de l'islamisme algérien au début des années 1990 est liée à sa reconnaissance précoce par le pouvoir [Martinez, 2000]. L'islam s'est affirmé après l'indépendance comme la religion d'Etat ; il s'est progressivement imposé dans le paysage politique comme une ressource par excellence du discours démagogique, et a donc servi de palliatif aux insuffisances des gouvernements successifs. L'islam fut ainsi incorporé dans la charte de 1976 pour renforcer le sens défaillant du socialisme spécifique algérien. La charte insistait par exemple sur la nécessité de promouvoir l'adoption d' « un style de vie en harmonie avec la morale islamique et les principes de la Révolution socialiste » Cette tendance des dirigeants algériens à jouer sur la forte imprégnation des valeurs musulmanes s'accéléra progressivement [Vatin, 1980]. Pour résister à la pression islamiste et faire écho au conservatisme social, les gouvernements prirent des initiatives visant à harmoniser la loi rationnelle à la norme chariatique, à l'image du code de la famille promulgué en 1984 ou encore de l'adoption du week-end islamique (jeudi-vendredi)<sup>9</sup>.

La dissolution du FIS, le basculement dans la guerre civile et la révélation de la fragmentation du champ contestataire islamiste ouvrit la voie dans les années 90 à la cooptation de certains partis plus pragmatiques, portés sur la recherche du consensus plutôt que sur le dogme de la société *tanbidi*. Les membres du Mouvement pour la Société de la Paix (MSP, formation islamiste modérée longtemps membre de la coalition présidentielle) pourront ainsi considérer qu'étant donné la nature musulmane de la société algérienne, la *bakimiyya* (souveraineté de Dieu) n'a plus le même sens. Le discours religieux ne se distingue plus par un unanimité immédiatement coercitif, il prend une forme plus consensuelle.

Cet islamisme « prêt-à-coopter » occupe ainsi l'espace ouvert avec la libéralisation de l'expression publique, en relayant des sujets largement consensuels portés par le conservatisme social. Il prend la forme d'une démagogie puritaine visant les comportements « déviants », c'est-à-dire stigmatisant de soi-disant offenses à la foi ultra-majoritaire de la population. A chaque mois de Ramadan, les arrestations des déjeûneurs pris sur le fait dans l'espace public et leur condamnation pour flagrant délit « d'offense à la religion d'état » offrent un exemple de ce que Bourdieu qualifie

---

9 Dans les deux cas, le régime est partiellement revenu sur ces mesures au cours des dernières années, sans pour autant les abolir. Le code de la famille a été amendé, sans résoudre le problème fondamental qu'est l'inégalité légale homme-femme, et le week-end a été déplacé au vendredi-samedi.

de « fait divers qui fait diversion » [Bourdieu, 1996]. Dans le cadre d'une affaire récente, la police est ainsi intervenue pour interpellier un groupe déjeûneurs à Oum El-Bouaghi, au Nord-Est du pays. Un jeune homme arrêté à cette occasion a été condamné en appel à une très forte peine (deux ans de prison fermes et 100 000 dinars d'amende). Issu d'un quartier populaire et ayant, selon les médias, un passé de délinquant, il offrait une cible idéale pour la mise en scène de la sévérité de l'Etat<sup>10</sup>. Cette répression est alors justifiée au nom de la défense de la majorité. La démagogie puritaine rejoint ainsi le nationalisme défensif qui imprègne les discours du régime depuis des décennies, au détriment des catégories vulnérables. C'est ce qu'illustraient les propos tenus, lors d'un entretien, par un membre du conseil national MSP, pour justifier les peines infligées aux « déjeûneurs » :

« Dans ce cas précis, il s'agit de ne pas aggraver une société à 99% musulmane par un comportement irrespectueux. Même les étrangers sont respectueux du jeûne des autres, ces gens-là auraient dû se cacher. [...] Tant que cette question reste sur le chapitre de l'ordre public, je peux le comprendre [qu'ils risquent la prison]. »<sup>11</sup>

Le thème de la protection de la majorité musulmane joue sur le sentiment d'agression identitaire qui avait porté le FIS dans les années 1988-1992. Plus consensuel, il permet de détourner le conservatisme populaire des problématiques sociales et économiques situées au fondement du développement de l'islamisme radical. La démagogie puritaine, jouant sur les valeurs et la morale, devient un aspect parmi d'autres de la perpétuation du régime. Elle est utilisée pour pallier le manque de légitimité, en dénonçant l'importation et la consommation de boissons alcoolisées ou en reprenant le fantasme du risque d'évangélisation de la Kabylie. L'Etat pare à l'accusation d'être *taghoûti* en faisant la démonstration ostensible de sa défense de l'islam, quitte à stigmatiser des minorités (convertis, homosexuels, déjeûneurs). Cela ne suffit néanmoins pas à ramener dans son giron les couches paupérisées de la société sur lesquelles s'appuyait le FIS. Celles-ci s'écartent inexorablement de la politique, perçue comme immorale et vaine, non sans conserver les habitudes liées à l'islamisation des années 1970 et 1980 [Roy, 1999].

---

10 *El Watan*, 29 octobre 2010.

11 Entretien avec l'auteur, Alger, Automne 2008.

Dans un cas comme dans l'autre, la démagogie de l'islamo-conservatisme et la démobilisation participent au *statu quo* qui est devenu la raison d'être du système algérien. L'islam politique plus conflictuel est tenu à l'écart de la compétition politique instituée (à l'exception notoire d'un Abdallah Djaballah). L'impératif de l'union, exacerbé par le spectre de la décennie noire, a permis le ralliement de l'islam politique consensuel au régime. Il a fallu les victoires des islamistes marocains, égyptiens et tunisiens au cours des différentes élections de 2011 pour que se reconstitue en Algérie un nouveau front (« l'alliance verte ») se réclamant de l'opposition et ralliant plusieurs partis politiques, dont le MSP<sup>12</sup>. Dans le cadre des législatives de 2012, cette alliance des islamistes modérés se revendique de l'alternative mais insiste sur l'importance du respect de l'Etat et des institutions. Compte tenu de la force du traumatisme résultant de la guerre civile, pareilles preuves de bonne volonté ne sont guère surprenantes venant de formations ayant un ancrage sociologique bourgeois et une pratique politique consensuelle.

## **La Concorde Nationale et le spectre de la décennie noire**

Le recours à la thématique de l'union, déjà inhérente au discours nationaliste omniprésent en Algérie, s'est considérablement renforcé en Algérie en raison de la guerre civile qui a déchiré le pays au cours des années 1990. Le besoin de paix et d'ordre fait sens aux yeux de l'extrême majorité de la population. Il est donc devenu un moyen de jouer sur les peurs légitimes au profit du *statu quo*. Cette situation s'inscrit de surcroît dans une vieille rhétorique justifiant l'implication politique des Généraux de l'ANP, au nom du rôle protecteur qui incombe à l'institution. Comme le remarquait Ahmet Insel dans son étude du cas turc, le danger imaginaire d'un éclatement de la nation légitime l'aspiration des militaires à contrôler les gouvernements civils [Insel, 2008, 151].

L'impératif de réunir la communauté nationale justifie donc encore une fois la mise en place d'un dispositif coercitif afin d'exclure certaines formes d'expressions politiques présentées comme des menaces pour la cohésion du pays. Le RND (Rassemblement National Démocratique, le deuxième parti du régime) a fait voter en 1997 une loi qui proscrit l'usage des composantes de l'identité algérienne dans « sa triple dimension, Islam, Amazighité, Arabité, à des fins de propagande partisane. ». Les références religieuses et culturelles sont donc en théorie exclues du domaine politique, au nom de la préservation de l'unité nationale<sup>13</sup>.

---

12 *Jeune Afrique*, 8 mars 2012.

13 Ordonnance n°97-09 du 6 mars 1997.

Le thème de la concorde nationale est primordial dans la stratégie de légitimation d'Abdelaziz Bouteflika. En associant son image à la paix retrouvée, le Président a tenté de bâtir une autorité paternelle liée à la réunion de la famille algérienne. Les référendums sur la concorde civile (1999) et la réconciliation nationale (2005) ont tout particulièrement servi cette stratégie. L'amnistie promise par la consultation populaire de 2005 reconduisait ainsi « la quête de l'unité [caractérisant] les régimes autoritaires » [Navet, Vermeren, 2003, 52]. Durant la campagne, Abdelaziz Belkhadem pouvait affirmer sans nuance qu'« aucun militant au FLN n'est contre la charte pour la paix et la réconciliation. »<sup>14</sup> Pour parfaire l'impression de réunion de la communauté nationale, le processus plébiscitaire mis en branle empêchait les opposants de se faire entendre au nom de l'impératif supérieur de réconciliation. Ici encore, la mise-en-scène de l'union permettait la mise en place de mécanismes d'exclusion. Alors même qu'elle protège les factions armées ayant combattu pour l'Etat (organes de sécurité, patriotes, gardes communaux), l'ordonnance consécutive au référendum exclut légalement certains acteurs du jeu politique. Elle dispose en effet que « l'exercice de l'activité politique est interdit, sous quelque forme que ce soit, pour toute personne responsable de l'instrumentalisation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale. »<sup>15</sup> En cela la Charte pour la paix et la réconciliation nationale rentre dans cette stratégie de gestion de la pluralité propre à l'autoritarisme algérien. Le régime peut grâce à elle écarter certains de ses anciens compétiteurs radicaux, même quand ceux-ci n'avaient pas emprunté la voie des armes, à l'instar de nombreux membres du FIS.

De par son recours récurrent à la thématique du peuple comme ressource, le discours de réconciliation demeure populiste au sens restreint. Il est très loin d'induire la constitution du sujet collectif dans le cadre d'une lutte contre l'injustice ou la domination. Au contraire, la réunion du peuple se fait dans le cadre du retour de la paix et de l'obéissance. Ce sont ces valeurs que Bouteflika cherchait à incarner lors de la campagne présidentielle de 2009. On peut en observer la démonstration en lisant le compte-rendu du discours du Président-candidat lors son déplacement « historique » à Tizi Ouzou, placé sous le signe de la réconciliation. Le Président n'évoquait pas les grèves et les manifestations, ou encore le fait que les gendarmes se tenaient précautionneusement à l'écart de la ville pour ne pas raviver le souvenir du printemps noir de 2001. Il préférerait plutôt discourir sur le supposé risque de sécession de la région, alors même que cette idée n'est nullement au programme des autonomistes, et que ceux-ci demeurent de plus largement minoritaires : « Je n'ai jamais imaginé l'Algérie sans la Kabylie, comme je n'ai jamais

---

14 *Info Soir*, 18 septembre 2005.

15 Ordonnance n°06-01 du 27 février 2006.

imaginé la Kabylie sans l'Algérie. [...] Le patriote que je suis ne pouvait imaginer un seul instant que l'on puisse discuter en Algérie de l'unité nationale et de l'indivisibilité de l'Algérie. » Puis, passant de la question épineuse des revendications autonomistes kabyles au « terrorisme résiduel », Bouteflika remettait en avant le thème de l'unité en appelant les égarés à rallier la communauté nationale. Il ne se privait pas de faire un bref rappel de l'histoire coloniale, un ressort classique entre tous du discours politique algérien pour invoquer l'union du peuple :

« Il est tout à fait clair que pour progresser, il faut la paix la sécurité et la stabilité. Nous devons, avec vous, lancer encore un appel fraternel à ceux qui endeuillent le pays par le terrorisme et dire que nous ne leur portons aucune haine, ni aucune rancœur. [...] Dans la mesure où ils veulent rejoindre la communauté nationale, qu'ils soient les bienvenus. L'armée, les patriotes, les services de sécurité sont là pour leur répondre. Il s'agit d'une question de vie ou de mort pour nous. En aucune manière, nous pouvons vivre dans l'insécurité et avec la peur du terrorisme. [...] Le peuple algérien n'a pas abdiqué devant la France coloniale, comment pouvait-il le faire face au terrorisme »<sup>16</sup>.

Vieux ressorts nationalistes et nouvelles ficelles sécuritaires se trouvaient ainsi réunies dans un discours remettant l'urgence de la cohésion nationale au centre des préoccupations. L'argumentaire ne répondait certes pas aux nombreuses revendications de la région, d'ordre aussi bien culturel que politique et économique, mais il permettait néanmoins de montrer l'importance du ralliement à l'Etat. La concorde légitime le *statu quo*, soumet la compétition politique à une logique supérieure empruntant au registre de la survie dont le Léviathan est le garant. « Il s'agit d'une question de vie ou de mort pour nous », disait le Chef de l'Etat à son auditoire. Face à cette urgence, sa large victoire dès le premier tour du scrutin donna lieu à un concert de réactions soulagées. Le plébiscite du Chef de l'Etat permettait d'envisager des lendemains paisibles, et de conjurer le spectre de la guerre civile. Ainsi, un éditorialiste du quotidien francophone l'Expression pouvait laisser libre cours à son enthousiasme et célébrer la réunion du peuple-objet et du Président de la République :

---

16 Le discours du Président-candidat est disponible sur le site officiel de sa campagne, à l'adresse internet suivante : <http://www.bouteflika2009.com/fr/content/view/256/77/>

« Il y a dans ce message l'expression de la perspicacité, celle de la mémoire et de la capacité de jugement. Il y a aussi cette volonté de doter le Président de la République de cette force de représentativité avec laquelle il pourra porter haut et loin la voix de l'Algérie. Cela dit, il ne faut pas croire que la déroute des adversaires durera longtemps. Juste le temps pour eux de digérer la gifle et ils ne manqueront pas de revenir à la charge. Ce qui veut dire que le 9 avril 2009 n'est pas une fin. Ce n'est qu'un moyen, puissant il est vrai, dans une nouvelle étape de la reconstruction du pays. Il y a encore du travail à faire. Beaucoup de travail. Président et peuple. »<sup>17</sup>

Malgré l'enthousiasme du journal, la présence menaçante des « adversaires » n'était guère évacuée au lendemain d'une victoire sans appel. Ceux-là n'étaient pas tant les opposants à la personne de Bouteflika que les adversaires de la « reconstruction ». Pour l'Algérie, il ne pouvait y avoir qu'une seule voie, toute option divergente ramenant le pays vers la décennie noire. Dans ce contexte, la contestation devient sédition, la sédition trahison. C'est là la force du régime au sortir de la guerre civile : l'obéissance n'est pas réclamée en son nom, mais au nom de l'intérêt supérieur du peuple et de sa sécurité. Toute dynamique séditeuse n'est pas seulement une trahison de l'Etat, elle est aussi une trahison d'un peuple qui a tant souffert. Ainsi, la thématique de l'union garde ce double objectif de légitimation et de coercition, en s'adaptant toutefois à la mise-en-scène « démocratique » de la souveraineté populaire.

Pourtant le discours de l'union ne cesse jamais de se heurter à la véritable nature d'un système de pouvoir extrêmement hétérogène et conflictuel. Si le discours de l'union devient unanimiste, s'il tend à essayer de présenter une image unie, c'est précisément parce que le régime est divisé et que le compromis et les luttes entre clan occupent une place primordiale. La réunion mise-en-scène autour du « père » Abdelaziz Bouteflika, qui traduit une tentative de restaurer une impression de cohésion du régime susceptible de légitimer l'obéissance, ne permet pourtant nullement de faire oublier la compétition continue entre clan présidentiel et forces prétoriennes [Hachemaoui, 2009]. En paraphrasant James C. Scott, nous parlerons d'une « impression d'unanimité », mettant en scène la « cohésion des dominants » et le « consentement des subordonnés » afin de maintenir « la surface lisse du pouvoir euphémisé » [Scott, 2008]. Le champ qu'est l'Etat ne cesse d'être

---

17 *L'Expression*, 11 avril 2009.

divisé, de la même manière d'ailleurs qu'est divisé tout espace social. La stratégie d'euphémisation semble d'autant plus difficile à mettre en œuvre en Algérie que la fragmentation du régime est exprimée publiquement, invalidant de fait un discours de l'union qui devient synonyme de déni.

### **En conclusion : Union et Mystification**

Le ministre de l'intérieur du GPRA, Lakhdar Ben Tobbal, justifiait déjà en 1960 l'exigence d'unité et de discipline à l'intérieur du mouvement indépendantiste par une supposée tendance naturelle des algériens à l'anarchie [Harbi, 1981, 290]. Derrière cette déclaration transparaissait l'aspiration du pouvoir naissant à l'obéissance. On y retrouvait également cette défiance à l'égard de passions populaires naturellement génératrices de chaos. Interrogé par *Le Monde* au sujet des soulèvements arabes de 2011, le Premier Ministre Ahmed Ouyahia faisait ainsi remarquer que « la tragédie nationale qu'ont vécue les Algériens fait qu'ils connaissent le prix de l'anarchie. » La démonstration par l'horreur des années 90 venait ainsi à l'appui du discours de légitimation de l'ordre. Plutôt que d'évoquer la contestation, de prendre en compte la force du ressenti populaire matérialisé par la multiplication des émeutes [Bennadji, 2011], le Premier Ministre préférait parler d'une « agitation » passée aux funestes conséquences<sup>18</sup>. A l'entendre, la communauté nationale se trouvait désormais vaccinée contre les affres de la division.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Bouteflika en 1999, le discours de l'union se nourrit des vestiges du nationalisme défensif, d'une démagogie puritaine qui détourne l'islam politique de sa portée contestataire, et enfin de l'impératif de concorde nationale résultant du traumatisme de la guerre civile. Le recours à ce triple argumentaire vise autant à mettre en scène la cohésion du champ étatique que le consentement du peuple-objet. Pour autant la mystification ne fait guère illusion. Le désir d'unité, devenu fantasme d'unanimité, ne contribue qu'à diviser. La dissidence devient la règle, touchant aussi bien les partis du régime que de l'opposition. A l'approche des élections législatives de 2012, la coalition présidentielle est ainsi déchirée de toute part par des forces centrifuges. Tandis que le FLN fait face à une fronde interne depuis plusieurs années, que le MSP décide de retourner à l'opposition en rejoignant d'autres formations islamistes passées par la cooptation, c'est au tour du RND de connaître les affres de la dissidence. Nouria Hafsi, la secrétaire générale de l'Union Nation des Femmes Algériennes, a annoncé en mars dernier la création d'un mouvement de redressement dirigé à l'encontre du Premier Ministre Ouyahia. Elle qualifiait ce dernier de « danger pour l'Algérie » dont les ambitions risquaient de mettre le pays « à

---

18 *Le Monde*, 6 avril 2012.

feu et à sang »<sup>19</sup>. Si ces mots peuvent étonner, c'est parce qu'ils étaient portés à l'encontre de l'un des hommes forts du régime, notoirement proche des militaires.

De fait la thématique de l'union ne saurait être monopolisée éternellement à des fins de légitimation et de coercition. Elle conserve une valeur subversive d'opposition à l'ordre étatique. Dans le contexte des soulèvements populaires de l'année 2011 et alors que le conflit social demeure omniprésent en Algérie, le discours contestataire du Président du FFS Hocine Aït Ahmed avait ainsi recours à l'invocation du « génie populaire » : « Je ne soulignerais jamais assez, que le génie populaire algérien, inspiré, non par la peur comme veulent le faire croire certains, mais par la sagesse, l'éternel esprit de résistance, saura inventer les voies et moyens d'un changement pacifique. »<sup>20</sup>

L'appel faisait certes profession de pacifisme pour ne pas heurter l'impératif de concorde nationale. Il s'agissait néanmoins ici d'en finir avec la peur entretenue par le discours sécuritaire afin d'arriver à générer la mobilisation. Malgré la plaie à vif de la décennie noire, malgré la mise-en-scène du régime, la menace d'une constitution du sujet collectif de la contestation reste latente. La réunion effective du peuple apparaît finalement comme le principal danger planant sur l'autoritarisme algérien. Le mouvement de contestation ininterrompu, synonyme de grèves, de manifestations et d'émeutes, démontre la profondeur d'un conflit social et politique irrésolu. Cependant, la désorganisation et la méfiance de la société, largement liées à la guerre civile, empêche pour le moment la constitution d'un front unifié. En dépit de tous ses discours, c'est bien dans la fragmentation et non dans l'union que l'ordre trouve les moyens de sa perpétuation. Il convient donc de considérer le discours de l'union pour ce qu'il est : une mystification visant à euphémiser le pouvoir et à cacher le fractionnement du champ étatique, cela en remettant en scène une institution cohérente, hiérarchique et monolithique plus susceptible de produire l'obéissance. En prenant cela en compte, il faut s'employer à comprendre les stratégies d'une coalition elle-même fractionnée, qui prêche l'unité pour mieux entretenir les divisions.

---

19 *El Watan*, 28 mars 2012.

20 Adresse de Hocine Aït Ahmed au conseil national du FFS, 18 mars 2011.

## Bibliographie

ADDI Lahouari, janvier-février 1995, « Violence et système politique en Algérie », *Les Temps Modernes*, vol. 50, n°580, pp. 46-70.

ADDI Lahouari, 2002, *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu. Le paradigme kabyle et ses conséquences théoriques*, Paris : La Découverte.

AL-AHNAF Mustafa, BOTIVEAU Bernard et FREGOSI Franck, 1991, *L'Algérie par ses islamistes*, Paris : Karthala.

BENNADJI Cherif, 2004, « Algérie : la fin de la crise politique ? », *L'année du Maghreb*, I, pp. 175-206.

BENNADJI Cherif, 2011, « Algérie 2010 : l'année des mille-et-une émeutes », *L'année du Maghreb*, VII, pp. 263-269.

BOURDIEU Pierre, 1996, *Sur la télévision*, Paris : Raison d'agir.

BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et Pouvoir Symbolique*, Paris : éditions du Seuil.

BOZARSLAN Hamit, 2011, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris : La Découverte.

CAMAU Michel, 1971, *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants Maghrébins*, Paris : CNRS.

CAMAU Michel, 2006a, « L'exception autoritaire ou l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe », in (sous la direction de) PICARD Elizabeth, *La politique dans le monde arabe*, Paris : Armand Colin.

CAMAU Michel, janvier-mars 2006b, « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », *Critique internationale*, n°30, pp. 59-81.

ESPOSITO John, 1998, *Islam: The Straight Pass*, New York : Oxford University Press.

FARSOUN Karen, février 1995, « State Capitalism in Algeria », *MERIP reports*, n°35, pp. 3-30.

HACHEMAOUI Mohamed, été 2009, « Permanence du jeu politique en Algérie », *Politique étrangère*, pp. 309-321.

HARBI Mohamed, 1981, *Les archives de la révolution algérienne*, Paris : Éditions Jeune Afrique.

HEYDEMANN Steven, Octobre 2007, *Upgrading Authoritarianism in the Arab World*, The Saban Center for Middle East Policy at Brookings Institute, Analysis paper n°13.

INSEL Ahmet, 2008, « « Cet Etat n'est pas sans propriétaires ! » Forces prétoriennes et autoritarismes en Turquie », in DABENE Olivier, GEISSER Vincent, MASSARDIER Gilles (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : La Découverte.

LACLAU Ernesto, 2008, *La raison populiste*, Paris : éditions du Seuil.

LACOSTE Yves, deuxième trimestre 1995, « Les causes spécifiques du drame algérien », in *Maîtriser ou accepter les islamistes*, Hérodote, n°77, pp 15-16.

LEVEAU Rémy, octobre-décembre 1997, *Islamisme et populisme*, Vingtième siècle : Revue d'histoire, n°56, pp. 214-223.

LEWIS Bernard, 2005, *Le Langage politique de l'islam*, in *Islam*, Paris : Gallimard.

LIA Brynjar, 1998, *The Society of the Muslim Brothers in Egypt*, Reading : Ithaca Press.

MARTINEZ Luis, janvier 2000, *Les causes de l'islamisme en Algérie*, CERI.

MEYNIER Gilbert, 1995, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Paris : Fayard.

MITCHELL Richard P., 1993, *The Society of the Muslim Brothers*, New York : Oxford University Press.

MONOD Jean-Claude, janvier 2009, « La force du populisme : une analyse philosophique », *Esprit*, n°351.

NAVET Georges et VERMEREN Pierre, 2003/2, « Théories de la violence, politiques de la mémoire et sujets de la démocratie », *L'esprit du temps*, n°83, pp. 43-53.

OUERDANE Amar, 1987, « La « crise berbériste » de 1949, un conflit à plusieurs faces », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°44, pp. 35-47.

PERVILLE Guy, 1986, « L'élite intellectuelle, l'avant-garde militante et le peuple algérien », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°12, pp. 51-58.

RANCIERE Jacques, 1995, *La méésentente. Politique et philosophie*, Paris : Galilée.

RANCIERE Jacques, 1998, *Aux bords du politique*, Paris : éditions La Fabrique.

ROUADJIA Ahmed, 1990, *Les frères et la mosquée*, Paris : Karthala.

ROY Olivier, 1992, *L'échec de l'islam politique*, Paris : éditions du Seuil.

ROY Olivier, 1999, « Le post-islamisme », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°85-86, pp. 11-30.

SCAGNETTI Jean-Charles, 2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, « Identité ou personnalité algérienne ? L'édification d'une algérianité (1962-1988) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°66.

SCOTT James C., 2008, *La domination et les arts de la résistance*, Paris : Editions Amsterdam.

SIMON Jacques, 2005, *Le PPA*, Paris : L'Harmattan.

STORA Benjamin, 2004, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance (1962-1988)*, Paris : La Découverte.

TILLY Charles, 1992, *Coercion, Capital and European States*, Cambridge MA & Oxford UK : Blackwell.

VATIN Jean-Claude, 1980, « Introduction à « Islam, Religion et politique » », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°29.

ZUBAIDA Sami, 2003, *Law and Power in the Islamic World*, London : I.B. Tauris.